



*La coopérative qui appartient à ses clients*



# RAPPORTS & COMPTES ANNUELS 2021







## | SOMMAIRE |

Rapport du Directoire  
à l'Assemblée Générale 3

Rapport du Conseil de  
Surveillance 6

**Comptes annuels 10**

Rapport des Commissaires  
aux Comptes sur les comptes  
annuels 39

**Comptes consolidés 42**

Rapport des Commissaires  
aux Comptes sur les comptes  
consolidés 52

**Convocations aux  
assemblées 54**

**Résolutions 55**

## RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### 2021, très bonne progression des résultats

Incontestablement, Coop Atlantique a franchi une nouvelle étape en 2021 avec une évolution de son résultat supérieure à la prévision. Cette évolution est le fruit du travail des équipes, qui dans un contexte difficile, notamment d'un point de vue sanitaire, ont réalisé un excellent travail nous permettant une progression importante de notre chiffre d'affaires. Elle est aussi le fruit de notre réorganisation logistique interne, qui nous a permis de réduire significativement notre coût d'approvisionnement. Elle est enfin liée à notre croissance externe avec l'intégration réussie des magasins de Vaux-sur-Mer, Le Château-d'Oléron et Seilhac dans le parc des supermarchés de Coop Atlantique. Ces 3 éléments sont à l'origine de la forte amélioration des résultats constatée pour l'exercice 2021. Cette performance va se traduire pour les salariés de l'entreprise par le versement d'une prime d'intéressement de 1,8 million d'euros, versement qui n'était pas intervenu depuis plusieurs années. Nous considérons ce point comme une très bonne nouvelle. Les faits marquants de l'année 2021 sont les suivants :

**1/ Le résultat de 8,7 M€ (avant intéressement) pour Coop Atlantique a surtout été obtenu par l'excellente performance des supermarchés, et en particulier des Super U.** Les magasins saisonniers ont eux aussi été fortement contributeurs. 2021 a également été la première année dans l'histoire de Coop Atlantique où une partie de la croissance du chiffre et du résultat est le fruit d'opérations de croissance externe significatives, avec en particulier l'acquisition de 2 magasins Super U, le premier basé à Seilhac et le second au Château-d'Oléron.

**2/ Les hypermarchés ont connu une année plus difficile** en raison des travaux importants réalisés à Saint-Junien, dont la durée a été plus longue que prévu. En raison également de l'impact de la mise en place du pass sanitaire à La Rochelle pendant près de 6 semaines avec une perte de chiffre d'affaires évaluée à 1,3 million d'euros pendant cette période. Le magasin de Saintes, rénové en 2020, a réalisé une évolution de chiffre d'affaires encourageante de + 5 %, conforme à sa prévision.

**3/ La petite proximité, à enseigne Coop, a enregistré pour la première fois depuis de nombreuses années une évolution très positive de son chiffre d'affaires,** proche de + 5 %. Son résultat reste cependant négatif. Mais son modèle économique et commercial est désormais calé, ce qui nous permet de construire un plan de développement ambitieux.

**4/ L'immobilier a connu une année positive** après une année 2020 complexe marquée par la crise du Covid. L'activité immobilier dégage un résultat supérieur à 1,1 M€ et qui dans le futur doit progresser significativement.

**5/ Nos deux filiales, Toquenelle (restauration) et Coop Évasion (agence de voyage), ont été en revanche plus affectées par la crise sanitaire.** Rappelons que nous avons décidé de réduire la voilure sur ces activités. Nous avons cédé la cafétéria de Saint-Junien et fermé celle de La Rochelle, vétuste et devenue beaucoup trop grande, pour recréer en



lieu et place six nouvelles cellules destinées à accueillir soit de nouveaux restaurants, soit des commerces non-alimentaires. Suite à ces cessions, l'activité cafétéria compte désormais 6 restaurants, lesquels sont restés fermés pendant plus de 5 mois en 2021, générant une perte considérable de chiffre d'affaires. En dépit des aides de l'État, le résultat de Toquenelle est resté négatif à plus d'un million d'euros.

**6/ Investissement dans les prix.** Le résultat 2021 a aussi été obtenu alors que nous avons pris une décision majeure, liée à une marge de manœuvre enfin reconstruite, celle de nous repositionner fortement en matière de prix de vente consommateurs. C'est ainsi plus de 2 millions d'euros qui ont été investis pour nous repositionner en matière de tarifs. Cet investissement était vital pour revenir dans la course : depuis plus de 10 ans, inexorablement année après année, ce sont les enseignes les plus performantes en matière de prix qui gagnent des parts de marché. Ne pas être performant dans les prix constitue un handicap majeur. Nous avons sur ce point fortement progressé, et il faudra continuer à le faire à la hauteur de nos moyens pour rester au niveau des meilleurs.

**7/ L'autre élément marquant de 2021 est incontestablement le développement du e-commerce, et du drive en particulier.** Là aussi, le travail est en cours et notre marge de progression s'avère encore importante. En parallèle à cette montée en puissance du drive en France, la livraison à domicile est aussi en pleine croissance. Elle prend différentes formes : commandes sur le drive livrées à domicile, courses réalisées en magasin par le client lui-même et livrée à son domicile, ou courses commandées en ligne sur d'autres plateformes et livrées à domicile. Cette dernière forme est celle sur laquelle nous devons porter beaucoup d'attention, car elle est souvent le fait de clients jeunes, non-clients de nos magasins, et par nature volatiles, car adeptes des plateformes en ligne et du e-commerce. L'émergence de ces nouveaux comportements est un élément à prendre en compte dans nos stratégies. C'est cette prise en compte qui nous a conduits à signer un partenariat avec Uber Eats, afin de capter cette clientèle souvent jeune et fan des commandes express. Près de 10 magasins ont commencé cette collaboration qui permet de répondre à un nouveau besoin et à une nouvelle clientèle. Le test qui a démarré est pour l'heure trop récent pour en tirer des conclusions définitives. Mais les chiffres réalisés confirment l'existence d'un marché en fort développement.

## Fondations consolidées et confiance dans le futur

Les résultats obtenus depuis 3 ans permettent de consolider les fondations de la Coopérative, de construire un projet basé sur la confiance, et non plus sur la peur du futur. Les éléments financiers issus des comptes 2021 sont de ce point de vue très positifs :

- **Le résultat de gestion pour Coop Atlantique SA est positif pour la troisième année consécutive, à 8,7 M€** avant intéressement, contre 3,2 M€ en 2020.
- **L'Ebitda groupe est désormais de 20,5 M€**, en progression de 5 M€, largement supérieur au montant d'emprunts à rembourser.
- **Le résultat exceptionnel s'élève à 5,7 M€**, en raison notamment des cessions de biens dormants pour une valeur de 3,7 M€. Ce résultat exceptionnel restera significatif en 2022, et tendra ensuite vers une valeur proche de zéro. Cet élément est clairement pris en compte et anticipé dans la gestion de notre trésorerie future.
- **Le résultat net s'établit à 13 M€.**
- **Les capitaux propres atteignent désormais 135,6 M€**, en augmentation de près de 13 millions versus 2020.
- Compte tenu des bons chiffres ci-dessus, **les indicateurs financiers que nous suivons ressortent tous à un bon niveau** : le multiple d'Ebitda (année d'Ebitda/dette financière) ressort à 3,4, le rapport dette financière/capitaux propres est de 52 %, et la dette nette est négative. Ces indicateurs créent de la marge de manœuvre pour continuer à investir.

Compte tenu de cette situation financière renforcée, nous pouvons confirmer notre ambition et nous projeter sur une nouvelle trajectoire, pour mieux servir nos clients, rénover nos magasins, poursuivre une dynamique de développement, et partager un résultat qui progresse avec nos collaborateurs.

Ce redressement, il nous faut le poursuivre, tant il est vrai que le futur est exigeant. Si nous sortons d'une période de crise sanitaire mondiale dont le pire est peut-être derrière nous, cette crise aura montré avec acuité la nécessité pour les entreprises de faire preuve d'une incroyable capacité d'adaptation. Mais elle aura aussi rappelé la nécessité pour les entreprises de disposer d'une trésorerie suffisante pour faire face aux imprévus, aux accidents de parcours et bien entendu pour gérer le quotidien avec plus de sérénité. Concernant l'après-crise nous allons avoir à gérer à la fois le futur proche et le plus lointain.





Le futur proche va être marqué par un phénomène que nous n'avions pas connu depuis longtemps en France, à savoir l'inflation. De nombreuses matières premières alimentaires sont en forte hausse, tout comme les coûts industriels. Sur ce point, tous les clignotants sont au rouge. Et ils vont clairement rendre l'équation 2022 très complexe pour les clients, les industriels et les distributeurs. Et une nouvelle fois va s'illustrer le rôle de la distribution pour modérer les répercussions de ces hausses dans les prix de vente consommateurs. La concurrence entre les acteurs induit une telle pression sur les prix que l'inflation dans les GMS va rester bien inférieure à l'inflation générale. 2021, année où les premiers signes d'inflation sont apparus, a déjà permis de constater un écart très important entre inflation générale, à + 2,8 %, et inflation en GMS, à - 0,2 %. Cette pratique va conduire à un resserrement des marges qui va rendre l'équation 2022 difficile. Par ailleurs, les autres postes du compte de résultat vont être globalement orientés à la hausse, qu'il s'agisse du coût de l'énergie ou des frais de personnel. C'est la raison pour laquelle nous projetons une stabilité du résultat pour l'exercice 2022. De fait, l'amélioration des résultats des formats Hypers ou Proxi, ou la montée en puissance de l'activité immobilier va juste compenser la baisse du résultat des supermarchés.

Quant au futur de plus long terme, il sera exigeant en matière de capacités et de moyens. Le client, l'environnement politique, social ou sociétal attend de plus en plus des entreprises, quel que soit leur domaine d'activité. Pour ce qui nous concerne, le client veut à la fois des prix bas, des magasins rénovés et bien achalandés, des produits locaux, et des magasins vertueux en matière environnementale. Notre partenaire Système U lance une nouvelle campagne de communication soutenue par le slogan « Des valeurs fortes et des Prix bas ». Cette campagne arrive à point nommé pour souligner l'engagement de l'entreprise et de nos magasins sur les deux sujets. Entre notre engagement pour développer une politique plus respectueuse de l'environnement et celui de proposer des prix bas il n'y aura pas de choix : il nous faudra faire les deux. Pour rester parmi les meilleurs compétiteurs du marché, il nous faudra être performants dans tous les compartiments du jeu, ce qui exige beaucoup de savoir-faire, de savoir-être, beaucoup d'efforts en matière de formation, mais aussi beaucoup de moyens pour investir. En rétablissant des fondations solides, et un niveau de trésorerie cohérent, Coop Atlantique s'est donné les meilleures armes possibles pour préparer le futur.

## LE DIRECTOIRE

**MANDATS SOCIAUX**  
au 1<sup>er</sup> mars 2022



**Hervé FLAMBARD**  
Président du  
Directoire

- COOP ATLANTIQUE : Président du Directoire
- COOPÉRATIVE U ENSEIGNE : Administrateur
- SYSTÈME U CENTRALE RÉGIONALE OUEST : Administrateur
- EXPAN U OUEST : Administrateur
- IDECRA : Directeur Général

## LE BUREAU DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



**Claudine MULLER**  
Présidente



**Marie-Claire BODIT**  
Vice-Présidente



**Alain PELAUD**  
Vice-Président



**Patrick ROY**  
Vice-Président



**Reine GROSHENY**  
Secrétaire



**Dominique MAINGOT**  
Secrétaire adj.



## RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

### Après 2 années 2019 et 2020 excédentaires, des résultats 2021 en forte hausse signent le redressement financier de Coop Atlantique qui a désormais des fondations solides.

Coop Atlantique a su faire face depuis 2 ans aux impacts de la crise sanitaire et réussir la 3e année de son redressement financier avec des résultats largement supérieurs aux prévisions de début d'année 2021.

**Le Conseil de Surveillance salue cette performance extraordinaire** qui met fin à la spirale descendante de notre coopérative et à la longue litanie de 12 ans d'exercices déficitaires.

Début 2019, le nouveau Directoire a mis en place un plan de redressement adossé à un plan stratégique qui ont donné les résultats escomptés, ceci en dépit de la crise.

Le Directoire a présenté un premier résultat de gestion positif de 1,7 M€ en 2019, puis un second de 3,2 M€ en 2020. **Le résultat de gestion 2021, de 6,9 M€ pour Coop Atlantique, est plus du double de celui de l'année précédente et 4 fois plus qu'en 2019.**

Même si nous devons encore progresser, et que le niveau de rentabilité reste modeste, nous sommes tout à fait au rendez-vous pour la réalisation du premier palier de l'évolution de notre entreprise coopérative.

Ce résultat s'accompagne d'indicateurs au vert : par exemple le niveau soutenu de la trésorerie qui est de 80,2 M€ alors qu'il était de 22 M€ en 2018 (hors encaissement CICE) ; ou le niveau d'investissement jamais atteint de 35,6 M€ alors qu'il était descendu à 10 M€ en 2018 ; ou encore la capacité d'autofinancement en hausse qui dépasse maintenant les 20 M€ que nous souhaitions atteindre.

Nous devons, en grande partie, les résultats 2021 à la très bonne dynamique commerciale, et à la hausse du chiffre d'affaires pour la deuxième année consécutive. Le chiffre d'affaires a progressé de + 8,9 % par rapport à 2019 : tout d'abord grâce au format Super en avance de près de 17 M€ sur la prévision budgétaire et ensuite par l'apport substantiel des 3 nouveaux magasins récemment acquis (Vaux-sur-Mer, Seilhac, Le Château-d'Oléron).

Le fort niveau de résultat 2021 ne doit rien au hasard. Il est issu de la combinaison des actions menées (fin des pertes de la logistique, croissance externe, maîtrise des charges, mise à niveau de magasins...) et des résultats

acquis en 2019 et 2020 qui ont constitué une assise solide et assainie.

De plus, Coop Atlantique a dû faire face à la crise, à marche forcée, pour réaliser son activité sans rien lâcher. Cette expérience 2020 lui a donné la pugnacité nécessaire pour bien maîtriser le pilotage opérationnel 2021 malgré la poursuite de la crise sanitaire et réaliser les actions prévues dans le Plan Stratégique.

À ces deux raisons s'est ajouté l'apport de la bonne santé économique française. Après une année 2020 en récession, nous avons largement profité de l'embellie du PIB de + 7 % qui a boosté l'activité de nos magasins.

Au-delà des très bons résultats globaux, trois de nos activités ont connu des difficultés en 2021 : les Hypers, la Restauration et la Proximité. En raison de la situation délicate de 3 hypermarchés, La Roche-sur-Yon, La Rochelle et Saint-Junien, l'Enseigne hyper est en retard de 5,6 M€ sur son budget chiffre d'affaires et son résultat de gestion est négatif de 900 k€. Nos cafétérias, malgré un épisode de reprise, ont connu une deuxième année noire et un résultat déficitaire de - 1,1 M€ (après - 2,3 M€ en 2020). La Proximité, avec + 4,6 % de chiffre d'affaires par rapport à 2020, a bien progressé en 2021. Le développement de ses nouveaux magasins Coop se poursuit à un bon rythme. Cependant, le résultat de gestion 2021 reste négatif de 900 k€. Les difficultés de ces 3 secteurs montrent tout l'intérêt d'appartenir à un groupe performant qui a la capacité d'apporter son soutien temporaire en cas de besoin.

**Coop Atlantique a donc atteint la 3e marche de son plan de redressement. C'est une réussite qui nous encourage à nous projeter vers l'avenir avec confiance.**

Gardons cependant à l'esprit que l'inflation, le ré-arbitrage probable des dépenses des ménages, les effets de la guerre en Ukraine, sont autant de facteurs d'incertitude pour 2022. Cette conjoncture incertaine nécessitera la plus grande vigilance en 2022 pour que le résultat de gestion et la rentabilité de Coop Atlantique continuent à progresser.

**La nouvelle et forte dynamique coopérative est un progrès important en 2021 et permet aux coopérateurs de vivre concrètement la différence coopérative en magasins**

Le sens de notre entreprise coopérative est de conjuguer performance commerciale et dynamique coopérative. Tout territoire commercial est aussi un territoire





coopératif, notre différence coopérative étant un signe distinctif au bénéfice de la réussite de chaque magasin. Cette stratégie, portée maintenant par le Directoire et les Enseignes, s'est progressivement mise en œuvre en 2020 et le développement coopératif a réellement pris son envol dans les magasins en 2021.

Tout d'abord l'animation coopérative a beaucoup évolué. **Pour la première année, les magasins ont établi des plans d'animations qui ont rythmé la mise en œuvre tout au long de l'année.** L'animation des réseaux des Relais vie coopérative et des Délégués, les échanges des bonnes pratiques et l'appui du service Vie Coopérative ont permis de réaliser 80 % des animations coopératives prévues. Avec près de 600 animations tant dans les Enseignes Hypers, Supers, U Express, Utiles et Proximité, l'animation s'est étoffée en nombre mais aussi en qualité, et en variété incluant maintenant le conseil à la consommation par des animations Action Conso en magasins. L'organisation de la nouvelle Semaine des coopérateurs dans tous les magasins et la mise en place de 3 autres projets coopératifs (le Marché des Producteurs, le Coup de Pouce Coopératif et le Jardin Coopératif) ont contribué à cette avancée.

Depuis 2017, la volonté de recruter 50 000 nouveaux coopérateurs et d'intéresser également les jeunes générations à notre différence coopérative nous a permis d'avancer. Après un premier trimestre 2021 décevant, la Semaine des coopérateurs a permis de recruter près de 1 500 nouveaux coopérateurs en une semaine, dopant ainsi la dynamique de recrutement. L'organisation d'un challenge portant sur le recrutement de coopérateurs a également créé une émulation dans les magasins. Les résultats en très nette progression à fin août se sont confirmés avec près de 6 800 nouveaux coopérateurs recrutés en 2021. La dynamique de recrutement fonctionne mieux et nous sommes maintenant à 30 000 nouveaux coopérateurs pour un objectif de 50 000 à 2024.

**La différence coopérative a également pris son envol par la mise en œuvre d'offres avantageuses dédiées aux coopérateurs.** Après avoir testé la formule TG spéciale coopérateurs, une nouvelle dynamique, plus convaincante, a été mise en place avec 10% de remise chaque semaine sur une catégorie de produits d'un rayon. Les équipes magasins ont adopté le concept. En 7 mois et demi, près de 13 000 coopérateurs ont bénéficié de ces offres. C'est un début prometteur et un réel progrès.

Les 5 projets coopératifs, élaborés en 2020 dans le cadre du chantier de modernisation de la stratégie coopérative, ont été mis en œuvre en phase test en

magasins en 2021 : **la Semaine des coopérateurs, le Marché des producteurs, le Coup de pouce coopératif, le Jardin coopératif.** La première édition de la Semaine des coopérateurs a été mise en place dans tous les magasins sous enseigne U et dans 70 magasins de proximité. Cette semaine a été une belle réussite qu'il faut rééditer et enrichir en 2022 pour lui donner plus de visibilité. **L'entraide coopérative** mérite de connaître en 2022 le même succès que les 4 autres projets.

L'année 2021 a marqué un pas décisif avec un meilleur portage de la vie coopérative en magasins. 2022 devra confirmer ce progrès.

## La qualité de la vie institutionnelle a largement participé aux avancées de Coop Atlantique

Avec la mise en place d'un nouveau Directoire et le partage d'un mode de fonctionnement et de coopération convenu à travers une charte de fonctionnement, le Directoire et le Conseil de Surveillance ont exercé leur rôle respectif conformément aux statuts. Au-delà, en bonne intelligence et compréhension des enjeux, ils ont surtout trouvé **une bonne synergie, capitale pour assurer le redressement et le développement de notre coopérative.** Celle-ci a joué à plein en 2021.

Le Conseil de Surveillance réalise, de façon statutaire, le contrôle permanent des orientations, objectifs et résultats qui découlent de la gestion de la coopérative par le Directoire. Il l'a fait de façon effective et déterminante en 2021 tel que c'est le cas depuis quelques années. Il s'est exprimé préalablement sur les orientations, les objectifs à court et moyen termes, sur les indicateurs d'efficacité qu'il souhaite suivre et a convenu d'indicateurs de performance pour le Directoire.

La Présidence actuelle du Conseil a été élue en juin 2019. **Cette nouvelle Présidence a encouragé les membres du Conseil à exercer une veille dynamique, responsable et positive.** En 2021 cette veille, exercée par divers moyens de vérification, contrôles, audits, a concerné les sujets stratégiques, commerciaux, techniques, financiers, sociaux et bien sûr coopératifs. Dans le cadre de la modernisation de la stratégie coopérative, la mise en œuvre de 5 projets coopératifs s'est faite en concertation complète avec le Directoire, les Enseignes et les équipes sièges et magasins.

C'est principalement la Présidente du Conseil de Surveillance, avec l'appui du Bureau et des commissions, qui a conduit l'essentiel de cette mission de surveillance de la gestion du Directoire et de prise de décisions au sein du Conseil de Surveillance. Les 3 commissions du



Conseil de Surveillance ont joué un rôle plus important que par le passé en apportant leur éclairage et en proposant leurs suggestions sur des sujets qu'elles ont approfondis. Elles ont également participé largement à l'évolution de la dynamique coopérative.

Une nouvelle instance de Direction avait été mise en place le 10 juin 2020 avec un nouveau Directeur Général, David Maugé, et un nouveau Président issu du précédent Directoire, Hervé Flambard.

La charte de fonctionnement établie de concert entre la Présidente et le nouveau Directoire, qui a proposé les amendements qu'il souhaitait, a scellé la volonté commune d'un mode de gouvernance renouvelé.

Les indicateurs d'efficience légèrement amendés ont contribué au bon éclairage du Conseil de Surveillance et aux échanges Directoire/Conseil de Surveillance. Constitués de 3 blocs d'indicateurs (développement, gestion, patrimoine) et d'une vingtaine de paramètres essentiels, ils sont définis chaque année de concert avec le Directoire. Ils ont été présentés en Conseil de Surveillance chaque trimestre. Avec ces indicateurs d'efficience, le Conseil de Surveillance dispose d'un tableau de bord synthétique avec les données essentielles pour sa compréhension et son analyse régulière tout au long de l'année.

**Une grande confiance, une bonne synergie et une concertation permanente se sont alors installées tant au sein du Directoire qu'entre le Directoire, la Présidence et le Conseil de Surveillance.** Elles ont permis d'avancer à un rythme soutenu malgré l'impact de la crise sanitaire. Le départ de David Maugé en septembre 2021 n'a pas entaché le niveau d'échange et de coopération entre le Directoire et la Présidence ou le Conseil. Le recrutement de Philippe Dantas, nouveau Directeur Général Finances, et la constitution du nouveau Directoire (Hervé Flambard/P. Dantas) ont été actés en Conseil de Surveillance du 16 décembre 2021.

Le rôle actif du Conseil de Surveillance est caractérisé par une déclinaison de l'instance majeure qu'est le Conseil de Surveillance en strates de travail qui se découpent en quatre niveaux :

- Le Conseil de Surveillance, dans sa composition statutaire, compte 18 postes dont 16 occupés à fin 2021. Dans sa recherche d'une représentation équilibrée, 9 postes sont occupés par des hommes et 7 par des femmes. En accord avec les règles statutaires, 2 nouveaux membres du Conseil ont été nommés à titre provisoire dans l'attente de la ratification de l'Assemblée Générale qui aura lieu au premier semestre 2022. Depuis le 1er janvier 2019,

le Conseil de Surveillance compte deux membres représentant les salariés et un représentant le Comité Social Économique Central (CSEC). Le Conseil de Surveillance s'est réuni 8 fois en 2021.

- Le Conseil de Surveillance élargi est constitué du Conseil de Surveillance en exercice et de 13 autres personnes dites honoraires (anciens membres du Conseil). Malgré la crise sanitaire, le Conseil élargi s'est réuni 2 fois, en juin et septembre 2021. Le séminaire annuel des élus coopérateurs qui avait dû être annulé en 2020, s'est tenu en septembre et a permis à ses membres de travailler et échanger sur des problématiques stratégiques et opérationnelles.

- Le bureau du Conseil de Surveillance dit « Présidence », est composé de 6 membres (Présidente, trois Vice-présidents, une secrétaire et une secrétaire adjointe). Il s'est réuni 12 fois en bureau et a couplé certaines de ses réunions avec la visite de magasins, de l'entrepôt Proximité ou d'un entrepôt de U Log. Il a des réunions régulières d'information et d'échange avec le Directoire qu'il a rencontré 14 fois en 2021.

- Les quatre commissions du Conseil de Surveillance traitent de Stratégie, Finances et Audit (SFA), de la Vie Coopérative (VC), de l'Administration, Social et RSE (ASRSE) et des Nominations, Rémunérations et Gouvernance (NRG).

Chacune d'entre elles se réunit plusieurs fois l'an sur des sujets préalablement établis. Elles travaillent en collaboration avec les responsables des différents services de l'entreprise et le bureau de la Présidence. Elles interviennent en Conseil de Surveillance.

Les 3 commissions SFA, VC et ASRSE ont mené des travaux conséquents en 2021 : bilan social, photovoltaïque et bornes, guide du Délégué, Facebook coopérateurs, restauration, carte coopérateurs, rapport du Directoire au CS. Chacune de leurs réunions fait l'objet d'un compte-rendu établi par la commission, accessible aux membres du Conseil de Surveillance.

La commission Nominations Rémunérations Gouvernance s'est réunie deux fois en 2021 et a proposé au Conseil de Surveillance d'approuver ses recommandations :

- La commission a estimé que les résultats 2020 étaient satisfaisants et la gouvernance bien exercée, notamment pendant cette période délicate. Elle a également estimé que le dispositif de mesure de la performance était satisfaisant et que le niveau d'échange et d'information entre le Directoire et le Conseil de surveillance avait évolué positivement ;





- Elle a donné son avis sur les rémunérations pour lesquelles elle n'a pas constaté d'anomalie ;
- Elle a préconisé l'adoption d'un plan à 3 ans de promotions/mobilité concernant principalement les métiers des magasins ;
- La commission a considéré que la prime collective, en forte hausse, est un élément d'aide au management et que la prime individuelle, prévue en 2021 pour les cadres, est également incitative,
- La commission a recommandé de recruter des femmes à potentiel, d'avoir davantage de jeunes cadres, soit par une évolution interne plus rapide, soit en recrutement externe.

La commission a également apporté son éclairage et ses recommandations au Conseil pour le recrutement du nouveau DG/DAF et la constitution du nouveau Directoire.

La vie de nos instances s'est complétée du Comité de printemps qui s'est tenu en mars et de 3 rencontres avec les Délégués en automne.

Ces rencontres ont été réussies parce qu'elles sont d'un format permettant la proximité et la souplesse d'échanges. Elles ont permis d'informer les Délégués sur les résultats et les projets en cours mais aussi d'échanger sur les bonnes pratiques d'animations en magasins, de réfléchir à l'amélioration de la Semaine des coopérateurs 2022, et sur la façon de mieux recruter de nouveaux délégués.

Plusieurs responsables du siège sont intervenus pour présenter l'état actuel et les bouleversements de la grande distribution ainsi que les réalités et l'avenir de la Proximité.

Le nouveau guide du Délégué a été présenté ainsi que l'avancement des 5 projets coopératifs liés à la modernisation de la stratégie coopérative.

Lors des Assemblées de délégation, préalables à l'Assemblée Générale de notre coopérative, les comptes de Coop Atlantique et ses comptes consolidés certifiés par les commissaires aux comptes sont présentés en toute transparence. Le Conseil de Surveillance y invite également les coopérateurs à voter les résolutions proposées par le Directoire et le Conseil de Surveillance.

### **En 2021, les assemblées de délégation ont été tenues à distance en raison de la mauvaise situation sanitaire.**

Elles ont permis aux coopérateurs de recevoir les informations qu'ils attendaient, d'exprimer leur point de vue et leurs souhaits. Les coopérateurs ont été informés des dates et lieux de la tenue de ces assemblées par annonces légales et par voie d'affiches diffusées dans les

magasins et des convocations écrites ont été adressées majoritairement par voie électronique à ceux pour lesquels nous disposons d'adresses valides. Elles ont suscité un intérêt manifeste avec un taux de participants plus important qu'avant la crise.

### **L'information, la formation et l'animation coopératives ont marqué l'année 2021 de façon très positive**

Outre les rencontres institutionnelles évoquées ci-dessus, plusieurs supports écrits et moyens numériques matérialisent la diffusion des valeurs et des principes coopératifs qui sont notre socle.

Les travaux sur le guide du Délégué, la valorisation des avantages de la carte du coopérateur, la réalisation en magasins de la Semaine des coopérateurs, du Coup de pouce coopératif, du Marché des producteurs et du Jardin coopératif, les pages et groupes Facebook, les rencontres régulières avec les Délégués et les Relais vie coopérative ont permis d'augmenter la visibilité concrète de la spécificité coopérative de Coop Atlantique.

Le dialogue social existe à travers les instances sociales légales. Il a été entretenu avec la volonté de dépasser les freins liés à l'impact de la crise sanitaire. Les représentants des salariés et du CSEC participent aux travaux du Conseil de Surveillance.

La formation du personnel fait l'objet d'un plan général de formation diversifié et adapté aux besoins individuels, et approuvé par les instances sociales.

L'information du personnel est réalisée par affichage interne, par des réunions organisées dans chaque magasin et au Siège.

Les membres du Conseil de Surveillance et les observateurs reçoivent chaque semestre échu, un rapport écrit du Directoire sur l'activité de l'entreprise, complété par un rapport oral lors de chaque Conseil de Surveillance. Les réponses aux questionnements effectués par les différentes commissions leur sont également communiquées.

Le chantier portant sur la « modernisation de la stratégie coopérative » a été fondamental. Il visait tout d'abord à repositionner notre coopérative au 21e siècle et définir un nouvel intérêt commun à être coopérateur, imaginer des concepts concrets, innovants et fédérateurs, qui tiennent compte de notre partenariat avec U mais valorisent notre différence. **Être une entreprise qui attire plus que la concurrence et qui réponde aux aspirations sociétales des jeunes générations**, crée du lien entre les coopérateurs et diffuse ses valeurs de façon moderne et attractive.



**La nouvelle plateforme identitaire de Coop Atlantique, affirmant clairement le positionnement de Coop Atlantique**, sa vision, sa mission, sa promesse, ses valeurs et son style ont créé le socle permettant de définir une nouvelle identité visuelle et le type d'animations et d'émulation coopératives que nous souhaitons pour les années futures.

4 des 5 projets pilotes choisis en 2020 ont été mis en place, en phase test en 2021 : la Semaine des coopérateurs dans tous les magasins U et 70 magasins de Proximité, le Marché des producteurs à La Rochelle, le Coup de pouce coopératif à Saint-Junien, Boulazac, Royan, Arvert et La Tremblade, le Jardin coopératif à Saint-Yrieix-sur-Charente. **La réalisation de cette phase test est prometteuse et prépare la mise en œuvre élargie de 2022.** Le 5e projet, l'Entraide coopérative, définit sa mise en œuvre pour 2022. Les 3 leviers définis lors de la phase de conception ont bien été intégrés aux projets : relance de la culture Coop, réseau social pour animer la communauté des coopérateurs, plan de communication interne et externe pour susciter l'adhésion des collaborateurs, des coopérateurs et des clients.

**La nouvelle identité visuelle, créant un nouveau marquant, accompagne toute la communication.** La base line « la coopérative qui appartient à ses clients » a fait une entrée qu'on ne peut ignorer sur la façade des magasins, notamment à l'Hyper U rénové de Saintes.

En 2021, et malgré la continuité de la crise, plus de 1000 Coopérateurs ont donné leur avis, en répondant à la quatrième enquête annuelle coopérateurs. C'est l'occasion pour eux de dire ce qu'ils pensent de leurs magasins, des produits et services que nous leur proposons.

Retenons que pourcentage de clients coopérateurs très satisfaits augmente d'année en année : 19,8 % en 2018, 32,9 % en 2019, 38 % en 2020, 41 % en 2021. En magasins U, plus le format est de proximité, plus la satisfaction globale est forte.

Les résultats de l'enquête montrent que les coopérateurs adhèrent à la nouvelle forme d'offres spécifique en magasins : 70 % des Coopérateurs ont acheté les offres remises à 10 % qui sont faites chaque semaine sur une gamme de produits d'un rayon.

**Coop Atlantique a décidé de valoriser davantage Action Conso, association de défense des consommateurs et d'éducation à la consommation.** Action Conso met en évidence le particularisme de Coop Atlantique par sa défense gratuite des coopérateurs, par son apport à

l'éducation à la consommation tant dans les écoles que dans nos magasins.

Il est à noter qu'Action Conso est reconnue comme un intervenant d'importance et bénéficie de 2 agréments des services de l'État :

- l'Éducation nationale pour son programme d'éducation à la consommation

- la Direction de la Protection des Populations pour ses actions en matière de défense du consommateur.

Action Conso dispose de 3 permanences à Saintes, Niort et Limoges.

Action Conso a eu une activité soutenue en 2021 grâce à son réseau de bénévoles soutenus par une équipe de permanents en co-animation avec l'équipe vie coopérative de Coop Atlantique. Le rapport du Conseil d'administration d'Action Conso à l'Assemblée Générale fournit le détail de ses activités 2021. Il est à noter qu'Action Conso veille à former ses délégués bénévoles et ses permanents au fil de l'eau pour qu'ils aient la meilleure capacité à traiter les sujets.

Action Conso représente les consommateurs dans de nombreuses instances de concertation locales, départementales et régionales.

Les outils de communication d'Action Conso sont le site internet ([www.actionconso.com](http://www.actionconso.com)) et la page Facebook réactualisée chaque semaine. À partir de fin 2021, l'évolution de la Lettre du Coopérateur valorise davantage Action Conso.

**Les Délégués voyage de Coop Atlantique, impliqués également dans l'animation coopérative, ont rencontré des difficultés à œuvrer dans le tourisme en 2021.**

La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt aux voyages, notamment des clients âgés qui sont le cœur de cible. Par ailleurs, l'agence Coop Évasion a été peu opérante. Dans l'attente de solutions recherchées par Coop Atlantique pour que cette animation voyages coopérateurs perdure, 3 voyages ont été organisés fin 2021 pour 2022, en lien avec une agence extérieure et l'appui de la Direction de la communication et de la vie coopérative.

## **Les Mandats/Délégations/Conventions/ Modalités d'exercice du Directoire**

Les modalités de fonctionnement du Directoire et du Conseil de Surveillance ont été développées dans les paragraphes précédents.

### **Délégation pour des augmentations de capital :**

La société étant une coopérative de consommateurs à





capital variable, le montant de son capital est susceptible de varier en permanence, c'est pourquoi il n'y a pas de délégation accordée par l'Assemblée Générale au Directoire dans le domaine des augmentations de capital au sens de l'article L.225-100 du code de commerce.

#### Conventions réglementées :

Aucune convention visée à l'article L. 225-86 du code de commerce n'a été ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### Conclusion générale du Conseil de Surveillance

En 2021, l'activité liée aux magasins a bien résisté aux difficultés liées à la crise sanitaire et les responsables et leurs équipes ont mis en œuvre avec succès les nombreuses actions prévues dans le volet 2021 du Plan Stratégique.

Après 3 années nécessitant des décisions difficiles qui ont permis d'assainir la situation financière, Coop Atlantique a réussi son redressement et crée des fondations solides pour poursuivre sa progression. La Présidence du Conseil de Surveillance salue le travail des équipes, et le pilotage des Responsables et du Directoire qui ont permis d'atteindre le niveau de résultat 2021.

**Grâce à l'implication des équipes, et malgré quelques retards, 2021 témoigne d'un rythme volontariste :** rénovations, transferts, agrandissements, acquisition de nouveaux magasins à l'Enseigne U et densification des magasins Coop de petite proximité. Essentielle pour son avenir, cette politique doit se poursuivre avec autant d'efficacité en 2022.

**Les cafétérias Toquenelle et Plateau d'Auguste ont continué de subir le contrecoup de la crise mais elles ont bénéficié du soutien de Coop Atlantique.** Même si la reprise est lente, sachant combien les équipes sont mobilisées, nous restons confiants dans l'avenir.

L'accélération inédite de la dynamique coopérative à partir du 2e trimestre 2021 a marqué un changement positif avec un meilleur portage de la vie coopérative en magasins. La différence coopérative est davantage intégrée et mieux comprise par les magasins. Cependant, **cette évolution positive doit s'amplifier en 2022 pour que tous les magasins y participent de façon homogène**, que davantage de coopérateurs bénéficient des offres remisées, que de nouveaux délégués irriguent tout le territoire de Coop Atlantique et que de nouveaux partenaires nous rejoignent.

**Le Conseil de Surveillance souhaite que le nouveau plan stratégique couvrant les prochaines années 2022/2025 permette une nouvelle avancée significative des résultats financiers et de la vie coopérative du groupe Coop Atlantique.**

Il n'émet aucune observation sur le rapport du Directoire dont il partage le contenu. Il en est de même pour les comptes de l'exercice pour lesquels les Commissaires aux Comptes n'ont pas formulé d'observation.

Quel que soit le domaine dans lequel intervient chaque collaborateur, **les impacts de la crise sanitaire n'ont pas freiné la volonté d'avancer et de réussir.** 2021 est un succès en raison du professionnalisme et de l'implication des collaborateurs qui savent que l'avenir de Coop Atlantique nécessite d'apporter les meilleurs services à nos clients en toutes circonstances.

Les membres du Conseil de Surveillance remercient les dirigeants et les collaborateurs, les élus et les militants et expriment leur pleine confiance pour 2022.





# Comptes annuels 2021





## Bilan Actif

Exprimé en K €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	197	197		7
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	34 857	1 471	33 386	19 951
Autres immobilisations incorporelles	12 319	12 117	202	36
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	40 491	17 304	23 187	22 173
Constructions	246 415	178 379	68 036	67 502
Installations techniques, matériel, outillage	88 398	75 395	13 002	13 518
Autres immobilisations corporelles	8 446	6 952	1 494	1 495
Immobilisations en cours	17 206		17 206	7 444
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 276	3 576	2 700	6 091
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 099	17	3 081	2 280
Prêts	204		204	221
Autres immobilisations financières	12 198		12 198	1 537
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>470 106</b>	<b>295 409</b>	<b>174 697</b>	<b>142 255</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	51 187	2 292	48 895	47 505
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	4 538	441	4 097	4 311
Autres créances	23 046	798	22 248	23 768
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	8 586	11	8 575	7 762
Disponibilités	71 374		71 374	74 738
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	892		892	906
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>159 623</b>	<b>3 541</b>	<b>156 082</b>	<b>158 991</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>629 729</b>	<b>298 950</b>	<b>330 779</b>	<b>301 246</b>



## Bilan Passif

Exprimé en K €

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel ( dont versé : 23 848 )	23 848	23 836
Primes d'émission, de fusion, d'apport	50	50
Ecart de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	2 403	2 403
Réserves statutaires ou contractuelles	20 851	20 851
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	70 198	70 198
Report à nouveau	5 111	181
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>13 081</b>	<b>4 931</b>
Subventions d'investissement	72	68
Provisions réglementées	15	15
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>135 630</b>	<b>122 533</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	5 568	13 278
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>5 568</b>	<b>13 278</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 270	59 709
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	2 209	2 246
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	42	35
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 291	68 472
Dettes fiscales et sociales	24 592	20 900
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 091	8 207
Autres dettes	5 870	5 611
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	217	255
<b>DETTES</b>	<b>189 582</b>	<b>165 435</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>330 779</b>	<b>301 246</b>





## Compte de Résultat (en liste)

Exprimé en K €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	772 016		772 016	693 350
Production vendue de biens	97 341		97 341	82 621
Production vendue de services	8 771		8 771	7 048
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>878 127</b>		<b>878 127</b>	<b>783 018</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			543	113
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 577	12 716
Autres produits			4 796	4 581
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>899 044</b>	<b>800 428</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			606 111	525 708
Variation de stock (marchandises)			709	12 560
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			63 565	53 758
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				419
Autres achats et charges externes			82 426	74 457
Impôts, taxes et versements assimilés			12 548	13 572
Salaires et traitements			81 958	75 931
Charges sociales			20 852	21 073
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 363	13 994
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 804	3 213
Dotations aux provisions			56	81
Autres charges			919	650
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>890 312</b>	<b>795 415</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>8 732</b>	<b>5 013</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			3	8
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			85	136
Autres intérêts et produits assimilés			73	86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			433	7
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>595</b>	<b>238</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 215	3 092
Intérêts et charges assimilées			697	622
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 912</b>	<b>3 713</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-1 317</b>	<b>-3 475</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>7 414</b>	<b>1 538</b>



## Compte de Résultat (suite)

Exprimé en K €

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 119	1 589
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 648	15 724
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	9 471	6 627
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>18 238</b>	<b>23 940</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 153	11 375
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 702	5 933
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 692	3 338
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>12 547</b>	<b>20 646</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5 691</b>	<b>3 293</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	25	-100
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>917 877</b>	<b>824 606</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>904 796</b>	<b>819 675</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>13 081</b>	<b>4 931</b>







## ANNEXE

### Au bilan et au compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021

#### I - Règles et méthodes comptables

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Bilan
- 3 - Compte de résultat
- 4 - Permanence des méthodes - Dérogations

#### II - Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

- II-1 Mouvements de l'actif immobilisé
- II-2 Montant des amortissements
- II-3 Montant des provisions
- II-4 État des créances et des dettes
- II-5 Élément d'actif ou de passif relevant de plusieurs postes
- II-6 Entreprises liées ; montant des immobilisations financières, créances dettes et charges financières
- II-7 Commentaire des éléments constitutifs des fonds de commerce à l'actif
- II-8 Composition du capital social
- II-9 Ventilation du chiffre d'affaires
- II-10 Répartition de l'impôt sur les bénéfices
- II-11 Engagement sur le crédit-bail
- II-12 Engagements financiers
- II-13 Accroissements ou allègements de la charge fiscale future
- II-14 Ventilation de l'effectif
- II-15 Filiales et participations
- II-16 Comptes de régularisations
- II-17 Incidence sur le résultat des dispositions fiscales relatives aux amortissements et provisions

#### III - Tableau de trésorerie



## I - Règles et méthodes comptables

L'entreprise constate que la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, a eu un impact sur son activité, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

La société Santal au 01.01.2021, et les sociétés Cérodís et Seilhac distribution au 01.10.2021, ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) avec la société Coop Atlantique.

### 1- Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés conformément au règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 modifié par les suivants dont l'ANC 2018-06 du 05 décembre 2018 et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

La méthode dite prospective a été retenue dans le cadre des normes comptables CRC entrées en application au 01/01/2005.

Ci-après, sont décrits les modes et méthodes d'évaluation retenus pour les principaux postes des comptes annuels.

### 2- Bilan

#### - Capital

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Prime de fusion	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subvention et provisions réglementées	Capitaux propres
<b>Situation au 31/12/20</b>	<b>23 836</b>	<b>50</b>	<b>93 453</b>	<b>181</b>	<b>4 931</b>	<b>83</b>	<b>122 533</b>
Variation de l'année	12					4	16
Affectation du résultat N-1				4 931	-4 931		
Résultat N					13 081		13 081
<b>Situation au 31/12/21</b>	<b>23 848</b>	<b>50</b>	<b>93 453</b>	<b>5 111</b>	<b>13 081</b>	<b>87</b>	<b>135 630</b>

#### - Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens, augmentée des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation, ainsi que des frais d'acquisition.

La méthode par composants est retenue quand elle s'avère nécessaire.



01/01/2005 en mode linéaire exclusivement.

Les durées d'amortissement couramment pratiquées sont :

- Frais 1<sup>er</sup> établissement..... 4 ans
- Constructions..... 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions ..... 10 et 20 ans
- Installations techniques ..... 5 à 8 ans
- Matériel et outillage ..... 3 à 6 ans
- Matériel de transport..... 4 à 5 ans
- Matériel de bureau..... 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau..... 10 ans

L'actif immobilisé n'a fait l'objet d'aucune réévaluation légale ou libre.

Les éléments non amortissables tels que les fonds de commerce ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

#### Impacts des transmissions universelles de patrimoine sur les immobilisations

Rubriques	Valeur Brute au 01/01/2021	TUP SANTAL	TUP SEILHAC	TUP CERODIS	Valeur Brute Corrigée au 01/01/2021
<b>Frais d'établissement et développement</b>	197 445	0	0	0	197 445
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	33 288 942	738 604	81 842	1 636	34 111 024
Terrains	37 982 336	43 646	1 226 836	441 624	39 694 442
Construction sur sol propre	127 164 672	0	2 253 182	73 000	129 490 853
Construction sur sol d'autrui	2 475 060	1 476 621	0	0	3 951 680
Const. Install. Générales, agenc., aménag.	106 882 322	620 053	990 537	647 794	109 140 706
Install. Techniques, matériel et outillage ind.	84 271 217	1 188 492	1 818 965	416 080	87 694 753
Matériel Transport	635 096	0	701	25 620	661 417
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 598 893	38 533	56 443	21 820	6 715 689
Emballage récupérable et divers	849 527	0	0	0	849 527
Immobilisations corporelles en cours	7 443 807	3 500	0	0	7 447 307
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>374 302 930</b>	<b>3 370 845</b>	<b>6 346 662</b>	<b>1 625 937</b>	<b>385 646 374</b>
Autres participations	9 384 081	0	0	0	9 384 081
Autres titres immobilisés	2 297 704	47 200	162 240	69 600	2 576 744
Prêts et autre immobilisations financières	1 757 828	114 917	50 056	63 090	1 985 892
<b>Immobilisations financières</b>	<b>13 439 613</b>	<b>162 117</b>	<b>212 296</b>	<b>132 690</b>	<b>13 946 717</b>
<b>Total Général</b>	<b>421 228 929</b>	<b>4 271 567</b>	<b>6 640 800</b>	<b>1 760 264</b>	<b>433 901 560</b>

#### Impacts des transmissions universelles de patrimoine sur les amortissements

Libellé du compte	Solde au 01/01/2021	TUP SANTAL	TUP SEILHAC	TUP CERODIS	Solde Corrigé au 01/01/2021
<b>Frais d'établissement et développement</b>	190 151	0	0	0	190 151
<b>Autres immobilisation incorporelles</b>	<b>11 841 740</b>	<b>52 127</b>	<b>5 617</b>	<b>1 636</b>	<b>11 901 120</b>
Terrains	15 590 827	34 687	659 798	224 624	16 509 936
Construction sur sol propre	76 585 658	0	1 561 815	0	78 147 473
Constructions sur sol autrui	1 607 921	1 255 802	0	0	2 863 723
Construction installations générales, agenc., aménag.	90 826 151	448 748	850 065	573 944	92 698 907
Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 753 516	1 102 886	1 616 494	363 804	73 836 700
Matériel Transport	555 310	0	701	25 620	581 631
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 033 339	36 151	53 835	18 664	6 141 988
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>261 952 723</b>	<b>2 878 273</b>	<b>4 742 708</b>	<b>1 206 655</b>	<b>270 780 359</b>
<b>Total Général</b>	<b>273 984 613</b>	<b>2 930 400</b>	<b>4 748 325</b>	<b>1 208 291</b>	<b>282 871 629</b>



### **- Titres de participation et créances rattachées**

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

### **- Autres immobilisations financières**

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

### **- Stocks**

Les stocks, principalement constitués de marchandises, ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Ils sont évalués au dernier prix facturé par le fournisseur et, compte tenu de leur rotation rapide, cette valorisation est proche de la méthode « premier entré – premier sorti » (FIFO).

Les frais accessoires d'achat (*cotisations logistique et enseigne, frais de stockage et distribution*) ont été incorporés à la valorisation des stocks. Les remises liées aux achats de l'exercice sont venues minorer la valeur des stocks, conformément aux règles d'évaluation des actifs.

Au 31.12.2021, on constate une augmentation de la valeur des stocks de 1,5 million d'euros qui provient essentiellement de l'acquisition de 2 magasins.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre le prix de revient déterminé selon les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation.

En 2021, la provision pour dépréciation de stock à rotation lente s'élève à 1,68 M€.

### **- Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

La créance de CICE d'un montant de 4,48 M€, représente le crédit d'impôt pour l'exercice 2018 et le mois de décembre 2017.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



### - Disponibilités

Les liquidités disponibles en banques ou en caisses ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### - Provisions

Le solde de la provision lié à la fermeture des entrepôts est de 2,7 M€ et couvre les dépenses à venir en 2022 et suivant.

#### Impacts des transmissions universelles de patrimoine sur les provisions

Rubriques	Solde au 01/01/2021	TUP SANTAL	TUP SEILHAC	TUP CERODIS	Solde Corrigé au 01/01/2021
<b>Provisions réglementées</b>	<b>14 903</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 903</b>
Prov. garanties données aux clients	2 800	0	0	0	2 800
Autres prov. Pour risques et charges	13 275 447	44 455			13 319 902
<b>Provisions risques et charges</b>	<b>13 278 247</b>	<b>44 455</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 322 702</b>
Dépréciation immobilisations incorporelles	1 460 000	0	0	0	1 460 000
Dépréciation immobilisations corporelles	218 678	0	0	0	218 678
Dépréciation titres de participations	3 292 933	0	0	0	3 292 933
Dépréciation autres immobilis. Financières	17 306	0	0	0	17 306
Dépréciation stocks et en cours	2 467 848	0	0	0	2 467 848
Dépréciation comptes clients	614 745	4 007	245	0	618 997
Autres dépréciations	359 374	0	0	0	359 374
<b>Dépréciations</b>	<b>8 430 884</b>	<b>4 007</b>	<b>245</b>	<b>0</b>	<b>8 435 136</b>
<b>Total Général</b>	<b>21 724 034</b>	<b>48 463</b>	<b>245</b>	<b>0</b>	<b>21 772 742</b>

## 3- Compte de résultat

### - COVID 19

Nous constatons une croissance de 4,90 % vs 2019 et 1,80 % vs 2020, en périmètre constant, sans pouvoir dire si cet impact favorable est dû à la crise sanitaire.

Nous avons enregistré cette année, des surcoûts non significatifs en lien avec les consommables nécessaires à la protection de nos salariés.

### - Rémunérations allouées aux organes d'administration

Ces informations ne sont pas communiquées puisqu'elles seraient susceptibles de donner des informations individuelles sur les personnes composant le Directoire.

### - Honoraires commissaires aux comptes

Une charge d'honoraires de 100 k€ est constatée pour l'année 2021.

### - Provisions

Les dotations et reprises de provision d'exploitation concernent les stocks, les créances douteuses, les emballages consignés et les risques sur les véhicules de location.

### - Transferts de charges

Conformément au plan comptable révisé, les produits reçus, afférents à des compensations de charges engagées par l'entreprise, ont été affectés aux comptes 79 correspondants et viennent en déduction de ces postes de charges.

En 2021, les indemnités de licenciement dans le cadre de la cellule de reclassement ont fait l'objet d'un transfert de charge d'exploitation à titre exceptionnel pour correspondre à la nature exacte de ces coûts.



### - Produits et charges financiers

La dépréciation des titres et des comptes courant des sociétés Toquenelle et Coop Evasion, a été constatée au 31/12/2021 pour tenir compte de la situation de leurs capitaux propres.

### - Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel.

### - Participation et intéressement

Un accord d'intéressement est en cours pour l'année 2021. Une provision a été constatée dans ce cadre au 31.12.2021, pour un montant de 1,77 million, forfait social inclus.

### - Impôt Sociétés

La charge d'IS comptabilisée au titre de 2021 résulte du crédit d'impôt mécénat de l'année, de la reprise du crédit d'impôt mécénat 2016 qui n'a pu être utilisé, et d'une charge d'IS dû.

Coop Atlantique a opté pour le régime de l'intégration fiscale au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Elle est ainsi tête de groupe et a signé avec ses filiales Toquenelle, Scarr, Coop Evasion une convention d'intégration fiscale. Cette option est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an, sauf dénonciation expresse.

Chaque société membre est tenue de comptabiliser dans ses comptes la charge d'impôt dont elle est redevable sur l'exercice, comme si elle était imposée séparément.

Coop Atlantique aurait supporté une charge d'IS supplémentaire de 842 k€ en l'absence d'intégration fiscale.

### - Engagements de retraite et indemnité de fin de carrière

Les engagements, correspondant aux droits acquis, charges sociales comprises, à fin 2021 (+/- 20 M€) sont couverts à hauteur de 36 % par contrat d'assurance externe.

## 4- Permanence des méthodes - Dérogations

Les comptes de l'exercice sont établis et présentés, conformément au plan comptable révisé et, plus particulièrement, par référence à l'avis de conformité n°29 du Conseil National de la Comptabilité applicables aux Sociétés Coopératives de Consommation pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984.

Toutefois, afin d'harmoniser la méthode de détermination de la marge avec celle habituellement retenue dans le secteur de la distribution, les droits de régie ne sont pas classés en impôts et taxes mais incorporés aux achats.

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



## II-1 Immobilisations

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>	197		
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	34 111		12 878
Terrains	39 694		1 027
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre	129 491		773
Constructions sur sol d'autrui	3 952		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	109 141		3 186
Install. techniques, matériel et outillage ind.	87 695		3 203
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	661		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 716		342
Emballages récupérables et divers	850		
Immobilisations corporelles en cours	7 447		15 246
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>385 646</b>		<b>23 777</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 384		11 349
Autres titres immobilisés	2 577		569
Prêts et autres immobilisations financières	1 986		10 520
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>13 947</b>		<b>22 438</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>433 902</b>		<b>59 093</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>			197	
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>	-200	13	47 176	
Terrains	-193	423	40 491	
Constructions sur sol propre	-2 067	2 570	129 761	
Constructions sur sol d'autrui			3 952	
Constructions, installations générales, agenc.	-2 480	2 104	112 702	
Installations techn., matériel et outillages ind.	-426	2 926	88 398	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			661	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-120	243	6 935	
Emballages récupérables et divers			850	
Immobilisations corporelles en cours	5 487		17 206	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>200</b>	<b>8 267</b>	<b>400 956</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		14 457	6 276	
Autres titres immobilisés		47	3 099	
Prêts et autres immobilisations financières		105	12 402	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>14 608</b>	<b>21 776</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>22 888</b>	<b>470 106</b>	

## II-2 Amortissements

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>	190	7		197
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	11 901	229	12	12 117
Terrains	16 510	730	47	17 193
Constructions sur sol propre	78 147	4 502	2 064	80 585
Constructions sur sol d'autrui	2 864	185		3 049
Constructions installations générales, agenc., aménag.	92 699	3 831	1 785	94 746
Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 837	4 408	2 849	75 395
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	582	32		614
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 142	439	243	6 338
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>270 780</b>	<b>14 128</b>	<b>6 989</b>	<b>277 920</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>282 872</b>	<b>14 363</b>	<b>7 001</b>	<b>290 234</b>

### VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
<b>FRAIS ETBL AUT. INC.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
Acquis. titre							
<b>TOTAL</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				





## II-3 Provisions

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15			15
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>15</b>			<b>15</b>
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients	3	6	3	6
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	13 320	1 650	9 408	5 561
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>13 323</b>	<b>1 656</b>	<b>9 411</b>	<b>5 568</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles	1 460	11		1 471
Dépréciations immobilisations corporelles	219	111	219	111
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	3 293	717	433	3 576
Dépréciations autres immobilis. financières	17			17
Dépréciations stocks et en cours	2 468	4 371	4 547	2 292
Dépréciations comptes clients	619	2 285	2 463	441
Autres dépréciations	359	616	167	808
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>8 435</b>	<b>8 110</b>	<b>7 829</b>	<b>8 717</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 773</b>	<b>9 766</b>	<b>17 240</b>	<b>14 299</b>
Dotations et reprises d'exploitation		6 859	7 339	
Dotations et reprises financières		1 215	433	
Dotations et reprises exceptionnelles		1 692	9 468	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				



## II-4 Créances et dettes

Exprimé en K €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	204	40	164
Autres immobilisations financières	12 198	12 198	
Clients douteux ou litigieux	505		505
Autres créances clients	4 033	4 033	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	162	162	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	5 916	4 669	1 247
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 458	4 458	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	36	36	
Etat, autres collectivités : créances diverses	1	1	
Groupe et associés	2 146	2 146	
Débiteurs divers	9 926	9 926	
Charges constatées d'avance	892	892	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 878</b>	<b>38 962</b>	<b>1 916</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	26		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	43		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	70 270	15 399	40 714	14 157
Emprunts et dettes financières divers	2 209	2 209		
Fournisseurs et comptes rattachés	69 291	69 291		
Personnel et comptes rattachés	11 008	11 008		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 375	9 375		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	625	625		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 584	3 584		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 091	17 091		
Groupe et associés	3 939	3 291		648
Autres dettes	1 931	1 931		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	217	217		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189 540</b>	<b>134 021</b>	<b>40 714</b>	<b>14 805</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	26 577			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 673			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				





## II-5 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Exprimé en K €

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	6 276		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	13		
Autres créances	2 058	88	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 118		



## II-6 Eléments sur les postes des entreprises liées

Rubriques	Exprimé en K €	2021	2020
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		6 276	9 384
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		13	10
Autres créances		2 058	3 075
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 118	1 894
Produits de participations			
<b>Charges financières</b>		1	1
<b>Produits financiers</b>			0



## II-7 Fonds de commerce

Les montants figurant au poste Fonds de commerce à l'actif du bilan, concernent les succursales de la société, telles que stipulées sur les actes notariés, ou conformément au traité d'apport pour celles qui sont entrées dans le patrimoine par voie de fusion.

Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur à l'actif du bilan.

Exprimé en K €

Valeur brute au 31/12/2021	34 726 €
Dépréciation	1 471 €
Valeur nette au 31/12/2021	33 255 €



## II-8 Composition du Capital Social

La société Coop Atlantique est une société coopérative à capital variable.

Il y a deux catégories d'actions productives d'intérêts :

\* Les actions ordinaires

\* Les actions supplémentaires

La valeur nominale de l'action est de 7 €.

Au 31/12/2021, le capital est détenu par 421 007 associés consommateurs et 1 associé non consommateur.

Exprimé en K €		
Catégories de titres	Nombre de titres	Valeur nominale
<b><u>ASSOCIES CONSOMMATEURS</u></b>		
Actions ordinaires	421 007	2 947
Actions supplémentaires	1 772 941	12 411
<b>Sous-total</b>	<b>2 193 948</b>	<b>15 358</b>
<b><u>ASSOCIES NON CONSOMMATEURS</u></b>		
	1 212 858	8 490
<b>Total</b>	<b>3 406 806</b>	<b>23 848</b>
<b><u>FLUX DE L'EXERCICE</u></b>		
Actions souscrites	8 463	59
Actions remboursées	-6 741	-47
<b>Total net</b>	<b>1 722</b>	<b>12</b>
<b>Sociétaires</b>		
	<b>2021</b>	
Nouveaux	7 480	
Démissionnaires	-267	
<b>Variation</b>	<b>7 213</b>	



## II-9 Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Exprimé en K €	2021	2020
Ventes de produits alimentaires et non alimentaires		601 674	569 822
Ventes de produits pétroliers		171 198	123 861
Ventes de produits transformés		96 484	82 288
<b>Ventes de marchandises et produits fabriqués</b>		<b>869 357</b>	<b>775 970</b>
Prestations de services		8 771	7 048
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>		<b>878 127</b>	<b>783 018</b>

## II-10 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en K €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	7 414		7 414
Résultat exceptionnel à court terme	5 691		5 691
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs		25	-25
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>13 105</b>	<b>25</b>	<b>13 081</b>



## II-11 Engagements de crédit-bail

Exprimé en K €

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>		<b>725</b>			<b>725</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Cumul exercices antérieurs		156			156
Exercice en cours		36			36
<b>TOTAL</b>		<b>192</b>			<b>192</b>
<b>VALEUR NETTE</b>		<b>533</b>			<b>533</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>					
Cumul exercices antérieurs		176			176
Exercice en cours		37			37
<b>TOTAL</b>		<b>213</b>			<b>213</b>
<b>REDEVANCES A PAYER</b>					
A un an au plus		37			37
A plus d'un an et moins de 5 ans		149			149
A plus de cinq ans		159			159
<b>TOTAL</b>		<b>345</b>			<b>345</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>		<b>87</b>			<b>87</b>
Montant pris en charge ds exerc.					





## II-12 Engagements financiers donnés et reçus

Exprimé en K €

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Avals et cautions						
Crédit-bail (restant à courir)	345					345
Nantissement fond de commerce	14 900					14 900
Nantissement titres de filiale	12 700					12 700
Autres engagements donnés	13 200					13 200
<b>TOTAL</b>	<b>41 145</b>					<b>41 145</b>
Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales (a)	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Garanties carburant	2 500					2 500
Garantie de paiement de loyers						
Autres engagements reçus	119					119
<b>TOTAL</b>	<b>2 619</b>					<b>2 619</b>
Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
NEANT						
<b>TOTAL</b>						



## II-13 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Rubriques	Exprimé en K €	Montant au 31/12/2021	Montant des accroissements ou allègements
<b>IMPÔT DÛ SUR (a)</b>			
Plus-values à court terme			
Plus-values de fusion		16 372	4 093
Provisions pour hausse de prix			
Subventions d'équipement		72	20
Autres éléments			
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>		<b>16 444</b>	<b>4 113</b>
<b>IMPÔT PAYE D'AVANCE SUR (b)</b>			
Provision pour Congés Payés			
Charges à payer non déductibles (dont CSS)		4 721	1 298
Participation des salariés			
Autres éléments			
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>		<b>4 721</b>	<b>1 298</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>			<b>2 814</b>
<b>IMPÔT DÛ SUR</b>			
Plus-values différées			
<b>CREDIT A IMPUTER SUR (a)</b>			
Déficits reportables		100 486	25 121
Amortissements réputés déficitaires			
Moins-values à long terme			
<b>SITUATION FISCALE LATENTE NETTE = ALLEGEMENT FUTUR</b>			<b>22 307</b>

(a) Impôt calculé à 25 % (b) Impôt calculé à 27,5 %

Selon la baisse des taux initiée dans la loi de finance 2017 et selon le calendrier proposé par la loi de finance 2018

## II-14 Ventilation de l'effectif

Effectifs	Effectif moyen salarié équivalent temps plein en 2021	Effectif inscrit au 31/12/2021
Cadres et Assimilés-cadres	184	185
Agents de maîtrise	389	392
Employés	2 150	2 394
<b>TOTAL</b>	<b>2 723</b>	<b>2 971</b>
<i>Rappel 2020</i>	<i>2 724</i>	<i>2 991</i>



## II-15 Filiales et Participations

Exprimé en K €

Informations financières filiales et participations	Capital	Capitaux Propres hors capital social et résultat	Quote part du capital détenu	Valeur comptable titres détenus		Prêts et avances consentis par la sté mère	Cautions et avais donnés par la sté mère	Exercice 2021		Dividendes encaissés	Exercice
				Val. brute	Val. nette			Chiffre d'affaires HT	Résultat		
<b>FILIALES (plus de 50 %)</b>											
COOP EVASION	76	-99	100%	76	0	126		25	-40	0	2021
TOQUENELLE	3 500	-2 859	100%	3 500	0	1 686		2 345	-1 075	0	2021
SCARR	2 700	830	100%	2 700	2 700			3	700	0	2021
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50 %)</b>											
IDC	1 992	30 820	25%	648	648			224	307	0	2020

Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations dans stés françaises



## II-16 Comptes de régularisations

Liste des postes	Exprimé en K €	2021	2020
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>			
Loyers réglés d'avance		-	-
Frais payés d'avance		491	444
Assurances payées d'avance		344	320
Intérêts sur emprunts		-	36
Achats comptabilisés d'avance		57	106
<b>CHARGES A ETALER</b>			
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>			
Produits comptabilisés d'avance		0	0
Loyers perçus d'avance		188	245
Cartes cadeaux		0	0
Locations de véhicules		28	9
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances clients et comptes rattachés		154	163
Autres créances		1 772	2 991
Etat produits à recevoir		1	1
Valeurs mobilières de placement		-	-
<b>CHARGES A PAYER</b>			
Intérêts des emprunts		59	69
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 579	11 901
Dettes fiscales et sociales		16 143	12 719
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		14 600	7 024
Autres dettes		1 147	890



## II-17 Incidence sur le résultat des dispositions fiscales relatives aux amortissements et provisions

Rubriques	Exprimé en K €	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>				<b>13 081</b>
Provision pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires		0	0	(0)
Autres (investissements)				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				<b>(0)</b>
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>				<b>13 081</b>

## III - Tableau de trésorerie

Exprimé en K €

	2021	2020
<b>Capacités d'autofinancement</b>	<b>21 479</b>	<b>6 536</b>
Variations du besoin en fonds de roulement	8 674	17 527
<b>Flux de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>30 153</b>	<b>24 063</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-36 655	-19 391
Acquisitions d'immobilisations financières	-22 945	-3 675
Variation des autres actifs immobilisés (impact des fusions)	3 190	2 652
Prix de cession des éléments d'actif	4 225	15 712
Variations des dettes sur immobilisations	10 388	-1 518
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>	<b>-41 797</b>	<b>-6 220</b>
Variation du capital	-38	-36
Subventions	4	65
Nouveaux emprunts	26 370	21 213
Remboursements des emprunts	-17 420	-14 718
Autres variations de dettes financières	177	-133
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financements</b>	<b>9 093</b>	<b>6 390</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-2 551</b>	<b>24 233</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<b>82 511</b>	<b>58 278</b>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>79 960</b>	<b>82 511</b>



### Résultats des 5 derniers exercices

Exprimé en K €

Date d'arrêté	2021	2020	2019	2018	2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	23 848	23 836	23 872	23 880	23 873
Dont capital social libéré					
Nombre d'actions					
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 407	3 405	3 410	3 411	3 410
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	878 127	783 018	839 788	856 600	834 578
Résultat avant impôt, participation, dotations amortissements et provisions	19 995	16 212	23 698	10 478	5 967
Impôts sur les bénéfices	25	(100)	200	4	312
Participation des salariés					
Résultat après impôt et charges calculées	13 081	4 931	(2 128)	(1 895)	(20 594)
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dotations amortissements et provisions	En application des lois coopératives (7 mai 1917, 10 septembre 1947 et 3 juillet 1992) les résultats après attribution d'un intérêt statutaire uniforme, s'ils le permettent, sont affectés aux réserves, dont une quotité (art. 11 des statuts) peut être affectée à la revalorisation du nominal de l'action				
Résultat après impôt et charges calculées					
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif au 31 décembre	2 971	2 991	2 999	3 203	3 461
Masse salariale	81 958	75 931	75 401	79 098	78 294
Sommes versées en avantages sociaux	20 852	21 073	21 040	22 041	22 035

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total
Nombre de factures concernées						<b>2 868</b>
Montant total des factures concernées TTC (en K€)		847	- 29	12	- 15	<b>815</b>
% du montant total des achats de l'exercice TTC		0.10%	0.00%	0.00%	0.00%	<b>0.10%</b>

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total
Nombre de factures concernées						<b>2 590</b>
Montant total des factures concernées TTC (en K€)		-14	20	66	128	<b>201</b>
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice		0.00%	0.00%	0.01%	0.01%	<b>0.02%</b>





# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

## 1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COOP ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 - Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

## 3 - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Bilan – Stocks » précise que les comptes annuels COOP ATLANTIQUE intègrent, à l'actif de son bilan une provision pour dépréciation des stocks à rotation lente. Au 31/12/2021 cette provision s'élève à 1.68 M€. Sur la base des éléments dont nous disposons, notre appréciation de cette provision s'est fondée :

- Sur une prise de connaissance et des tests de la procédure suivie par la société pour identifier les articles et procéder à l'estimation de la dépréciation ;

- Sur l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Nos contrôles ont également porté sur le traitement comptable et fiscal dont cette provision a fait l'objet.

La note « Compte de résultat – Participation et intéressement » indique que le contrat d'intéressement en cours pour l'année 2021 a abouti à la constatation d'une provision pour 1,77 M€, forfait social inclus. Dans le cadre des évaluations significatives, nous avons procédé aux contrôles permettant de nous assurer de l'application du calcul retenu dans l'accord.

S'agissant de l'évaluation et de la dépréciation des titres de participation dont les principes sont décrits dans les notes « Bilan – Titres de participation et créances rattachées » et « Compte de résultat - Produits et charges financiers » de l'annexe aux comptes annuels, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la direction et avons revu les calculs effectués par votre société.

## 4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Information donnée dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément



aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### 5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

### 6 - Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

> Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

> Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

> Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

> Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

> Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

le 3 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

Christian AUTELIN

Hervé GAUDON







## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aux associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce.

### CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

le 3 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

Christian AUTELIN

Hervé GAUDON





# Comptes consolidés 2021





<b>BILAN</b>						
<b>ACTIF</b>	31/12/2021				31/12/2020	
	en milliers d'euros	Montant	Brut	Amort. ou provisions	Montant	Net
<b>Actif Immobilisé</b>						
Immobilisations incorporelles		51 571		13 977		37 595
Immobilisations corporelles		417 156		291 500		125 656
Immobilisations financières		15 505		17		15 488
Titres mis en équivalence						
<b>Total</b>		<b>484 233</b>		<b>305 494</b>		<b>178 739</b>
<b>Actif Circulant</b>						
Stocks		51 317		2 292		49 025
Clients, comptes rattachés et autres créances		50 852		799		50 052
Valeurs mobilières de placement et disponibilités		80 894				80 894
<b>Total</b>		<b>183 062</b>		<b>3 091</b>		<b>179 971</b>
Charges constatées d'avance		934				934
						1 013
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>668 228</b>		<b>308 585</b>		<b>359 643</b>
						<b>330 314</b>
<b>PASSIF</b>						
<b>Capitaux Propres</b>						
Capital					23 848	23 836
Réserves					123 431	120 652
Report à nouveau					5 111	181
Résultat de l'Exercice					<b>13 654</b>	<b>4 980</b>
Subvention investissement					70	66
Parts des minoritaires						
Provisions réglementées						
<b>Total</b>					<b>166 115</b>	<b>149 714</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					<b>5 670</b>	<b>13 561</b>
<b>Dettes</b>						
Emprunts et dettes Ets de crédit					73 015	62 634
Dettes fournisseurs et cptes rat.					114 609	104 144
<b>Total</b>					<b>187 624</b>	<b>166 778</b>
Produits constatés d'avance					235	261
<b>TOTAL DU PASSIF</b>					<b>359 643</b>	<b>330 314</b>



<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	879 995	806 331
Subventions d'exploitation	2 171	333
Reprise de provisions	15 861	12 564
Autres produits	4 694	4 315
Total des produits d'exploitation	902 721	823 543
Achats de marchandises	670 204	595 058
Variation de stock	731	13 195
Autres achats et charges externes	83 231	78 363
Impôts et taxes	12 749	13 943
Frais de personnel	104 780	101 727
Autres charges	936	694
Total des charges d'exploitation	872 632	802 980
<b>RESULTAT EXPLOITATION AV DAP</b>	<b>30 089</b>	<b>20 563</b>
Dotations aux amortissements	21 802	18 550
Dotations aux provisions		
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>8 287</b>	<b>2 013</b>
Produits financiers	595	238
Charges financières	701	642
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-106</b>	<b>-403</b>
Produits exceptionnels	19 607	24 507
Charges exceptionnelles	13 178	21 355
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6 429</b>	<b>3 152</b>
Participation et interressement		-14
Impôts sur les sociétés	956	-204
Résultat net des sociétés intégrées	13 654	
Q/part résultat stés mises en équivalence		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>13 654</b>	<b>4 980</b>



## GROUPE COOP ATLANTIQUE

### Annexe aux comptes consolidés 2021

#### 1<sup>ère</sup> partie Règles et méthodes comptables

##### 1 - Référentiel comptable

Les comptes consolidés ont été établis en application du nouveau règlement n°2020-01 du 06/03/2020.

Dans le cadre de l'application de ces normes, le groupe a opté pour la méthode prospective.

##### 2 - Périmètre de consolidation

Liste des sociétés consolidées	% de participation directe ou indirecte	SIREN
<b>Par intégration globale</b>		
Coop Atlantique (Société Mère)		525 580 130
Toquenelle	100,00 %	441 751 815
Coop Évasion	100,00 %	429 014 608
Scarr	100,00 %	478 966 559

La société Santal a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) au 01.01.2021. Les sociétés Cérodin et Seilhac distribution acquises en cours d'année, ont également fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) au 01.10.2021.

##### 3 - Méthodes

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

La consolidation est réalisée :

- Par intégration globale des sociétés Toquenelle, Coop Évasion et Scarr qui font l'objet d'un contrôle exclusif.

C'est cette présentation des comptes consolidés qui est présentée à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

##### 4 - Retraitements des comptes sociaux

Les retraitements des comptes sociaux portent sur :

- Les immeubles acquis au moyen d'un contrat de crédit-bail.
- Les provisions à caractère fiscal (pour investissements et amortissements dérogatoires).
- La fiscalité différée.

	Synthèse des retraitements	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<i>En milliers d'euros</i>		
Impact sur capitaux propres	0	0
Impact sur résultat net	989	2 829



## 2<sup>ème</sup> partie Informations relatives au bilan

### 1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont maintenues à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis car ils sont identifiés et bénéficient d'une protection juridique ; ils font cependant l'objet d'une provision pour dépréciation si nécessaire, leur valeur étant appréciée en fonction du chiffre d'affaires réalisé et du marché.

Les écarts de première consolidation, inscrits à l'actif du bilan consolidé (excédents constatés entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de leur actif net) font l'objet d'une qualification :

- Lorsque l'écart est affecté à un poste d'actif (écart d'évaluation), il suit le traitement propre à ce poste. Notamment, s'il correspond au fonds commercial, il est inscrit dans les immobilisations incorporelles et ne fait l'objet d'aucun amortissement, ni provision pour dépréciation tant que sa valeur d'utilité (ou sa valeur de marché) est au moins égale au montant pour lequel il figure au bilan.
- Si l'écart n'est pas affecté, il est inscrit sous la rubrique « écart d'acquisition » et amorti sur une durée adaptée, si nécessaire.

En application, les écarts positifs ressortant de la première consolidation ont été considérés comme s'affectant à la valeur des fonds de commerce et classés en immobilisations incorporelles. Les écarts négatifs, qui tous concernent des filiales consolidées depuis plus de deux ans, ont été affectés aux réserves de consolidation.

### 2 - Immobilisations corporelles

Elles sont amorties sur la durée normale d'utilisation, uniquement en mode linéaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, étant considéré que cette méthode prend en compte la dépréciation économique.

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

- |   |              |
|---|--------------|
| • Constructions .....                                 | 20 ans       |
| • Agencements et aménagements des constructions ..... | 10 et 20 ans |
| • Installations techniques .....                      | 5 à 8 ans    |
| • Matériel et outillage .....                         | 3 à 6 ans    |
| • Matériel de transport .....                         | 4 à 5 ans    |
| • Matériel de bureau .....                            | 3 à 5 ans    |
| • Mobilier de bureau.....                             | 10 ans       |

Les immeubles acquis au moyen d'un contrat de crédit-bail ont été comptabilisés à l'actif en terrains et en constructions ; ces constructions sont amorties sur vingt ans, la valeur résiduelle des immeubles est inscrite au passif en dettes financières.

### 3 - Biens financés en crédit-bail inclus dans les immobilisations corporelles

Des crédits-baux ont été signés pour les magasins de proximité Charron (17) et Neuville de Poitou (86).

Ces crédits-baux ont fait l'objet d'un retraitement de 544 K€ en construction, amorti sur 20 ans, soit une dotation de l'exercice de 27 K€ et une dotation cumulée de 154 K€.

### 4 - Immobilisations financières

Les titres de participations des sociétés consolidées par intégration globale sont annulés. Sont substituées à ces titres les quotes-parts d'actif, de passif et de situation nette des sociétés concernées.

Aucun dividende n'est versé par les filiales à la société Mère.

Les titres de participation des sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix de revient. Les dividendes y afférant sont comptabilisés dans l'année de leur encaissement. Ces titres sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.



## 5 - Variation des immobilisations

	Au 01/01/2021	TUP 2021	Acquisitions	Sorties	Au 31/12/2021
<i>En milliers d'euros</i>					
Immobilisations incorporelles	38 436	83	13 078	26	51 571
Immobilisations corporelles	395 855	7 973	23 901	10 573	417 156
Immobilisations financières	4 233	3 438	22 442	14 608	15 505
Titres mis en équivalence	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>438 524</b>	<b>11 494</b>	<b>59 421</b>	<b>25 207</b>	<b>484 232</b>

## 6 - Variation des amortissements et des provisions pour dépréciation des actifs

	Au 01/01/2021	TUP 2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
<i>En milliers d'euros</i>					
Immobilisations incorporelles	14 429	7	411	759	14 088
Immobilisations corporelles	279 659	5 949	14 619	8 838	291 389
Immobilisations financières	17	0	0	0	17
<b>Total</b>	<b>294 105</b>	<b>5 956</b>	<b>15 030</b>	<b>9 597</b>	<b>305 494</b>

## 7 - Stocks

Les stocks qui sont principalement constitués de marchandises, sont évalués, soit au dernier prix facturé et, compte tenu de leur rotation rapide, cette valorisation est proche de la méthode « premier entré – premier sorti », soit en pratiquant sur leur prix de vente un abattement correspondant à la marge. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur de marché à la clôture de l'exercice.

En 2021, la société Mère a calculé une provision pour dépréciation de ses stocks à rotation lente. Une décote est appliquée aux articles sans ventes et sans achats depuis 6 mois pour les articles à forte technologie, 1 an pour le bazar et 2 ans pour le textile. L'impact sur l'exercice est de 1,68 million d'euros.

La valeur brute des stocks est majorée des frais accessoires et diminuée de la quote-part des ristournes de fin d'année y afférente.

Ci-après, tableau des stocks par nature :

	31/12/2021	31/12/2020
<i>En milliers d'euros</i>		
Marchandises	47 659	47 940
Produits pétroliers	3 598	2 958
Autres	<u>60</u>	<u>82</u>
Stocks bruts	51 317	50 980
Dépréciations	<u>- 2 292</u>	<u>- 2 468</u>
Stocks nets	49 025	48 512

## 8 - État des créances par nature et échéances

	Au 31/12/2021	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<i>En milliers d'euros</i>			
Immobilisations financières	12 198	0	12 198
Créances clients	4 554	4 050	504
Personnel et comptes rattachés	112	112	0
Organismes sociaux	162	162	0
État IS (dont CICE 4 840 K€)	6 241	6 241	0
État IS différé	25 069	0	25 069
État TVA	4 600	4 600	0
Débiteurs divers	10 112	10 112	0
Charges constatées d'avance	934	934	0
<b>Total</b>	<b>63 982</b>	<b>26 211</b>	<b>37 771</b>



## 9 - Valeurs mobilières

Elles sont évaluées au prix d'achat ou au prix de marché si ce dernier est inférieur.

Elles correspondent pour l'essentiel à des placements à court terme.

## 10 - Variation des capitaux propres consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Situation au 31/12/2020	23 835	120 652	181	4 980	149 648
Variation du capital de l'entreprise consolidante	12				12
Intérêts versés aux actions					0
Impact des fusions et des TUP		2 729			2 729
Résultat A-1		50	4 930	-4 980	0
Résultat A				13 654	13 654
Sous-total des variations	12	2 779	4 930	8 674	16 395
Situation au 31/12/2021	23 847	123 431	5 111	13 654	166 43

## 11 - Variation des provisions consolidées

<i>En milliers d'euros</i>	Au 01/01/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions réglementées	0			0
Provisions risques et charges	13 561	1 759	9 650	5 670
Provisions pour dépréciations	5 271	6 931	7 512	4 690
Total	18 832	8 690	17 162	10 360
Provisions d'exploitation	3 551	6 895	7 375	3 071
Provisions financières	17	0	0	17
Provisions exceptionnelles	15 264	1 795	9 787	7 272
Total	18 832	8 690	17 162	10 360

Les dotations et reprises de provisions d'exploitation concernent les stocks, les créances douteuses, les emballages consignés et les risques sur les véhicules de location.

Le solde de la provision lié à la fermeture des entrepôts est de 2,7 M€ et couvre les dépenses à venir en 2022 et suivant.

## 12 - État des dettes par nature et échéances

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2021	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes financières				
• A moins d'1 an				
• A plus d'1 an à l'origine	73 015	18 144	40 714	14 157
Fournisseurs et comptes rattachés	69 785	69 785	0	0
Personnel et organismes sociaux	20 708	20 708	0	0
Impôts et taxes	4 116	4 116	0	0
Dettes sur immobilisations	17 244	17 244	0	0
Autres dettes	2 754	2 106	0	648
Produits constatés d'avance	235	235	0	0
Total	187 857	132 338	40 714	14 805





### 13 - Variation de la trésorerie consolidée

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>15 716</b>	<b>4 777</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	10 469	18 623
<b>Flux de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>26 185</b>	<b>23 400</b>
Acquisition d'immobilisations	- 55 725	- 21 363
Prix de cession des immobilisations	6 666	16 275
Variation des titres mis en équivalence	0	0
Variation des dettes sur immobilisations	9 116	- 240
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 39 944	- 5 328
Variation du Capital	12	- 36
Nouveaux emprunts	28 861	21 213
Remboursement des emprunts	- 18 523	- 14 871
Variation des comptes courants associés et autres	44	- 144
Variation des crédits bancaires courants	0	0
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	10 393	6 162
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>- 3 366</b>	<b>24 234</b>



## 3<sup>ème</sup> partie Informations relatives au compte de résultat

Le Groupe Coop Atlantique constate que la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, a eu des impacts significatifs sur ses activités de restauration et de voyage sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation de ces filiales.

### 1 – Des résultats sociaux au résultat consolidé

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<i>En milliers d'euros</i>		
Quote-part des résultats sociaux	12 665	2 151
Annulation provisions IG	1 648	2 658
IS différé	- 672	181
Annulation des provisions régl.	0	- 21
Crédit-bail	7	7
Autres	<u>6</u>	<u>4</u>
Résultat consolidé	13 654	4 980

### 2 - Chiffre d'affaires par activité

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<i>En milliers d'euros</i>		
Marchandises	601 674	584 614
Produits pétroliers	171 198	127 514
Produits transformés	96 484	82 288
Restauration	2 332	5 101
Prestations de services	<u>8 808</u>	<u>6 814</u>
Total	880 496	806 331

La totalité du chiffre d'affaires consolidé est réalisée en France Métropolitaine.

### 3 - Frais de personnel

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<i>En milliers d'euros</i>		
Salaires et traitements	83 602	79 741
Charges fiscales	2 784	2 752
Charges sociales	21 178	21 986
CICE	<u>0</u>	<u>0</u>
Total	107 564	104 479

Les indemnités de licenciement liées au PSE ont été transférées en résultat exceptionnel.

### 4 - Provisions

Les dotations et reprises de provision d'exploitation concernent les stocks, les charges sociales sur congés payés et les créances douteuses. En 2021, la provision pour dépréciation des stocks à rotation lente est d'un montant de 1,68 million d'euros.

### 5 - Résultat financier

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<i>En milliers d'euros</i>		
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts sur placements CT	85	136
Autres produits financiers	73	87
Reprises de provisions	434	7
Dividendes reçus	<u>3</u>	<u>8</u>
	595	238
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges	701	641
Dotations aux provisions	<u>0</u>	<u>0</u>
	701	641
Résultat financier	- 106	- 403

### 6 - Résultat exceptionnel

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<i>En milliers d'euros</i>		
Sur opérations de gestion	- 5 098	- 9 781
Sur opérations en capital	3 535	9 802
Sur amortissements et provisions	<u>7 992</u>	<u>3 132</u>
Résultat exceptionnel	6 429	3 153

Le résultat exceptionnel 2021 fait état :

- De dépenses liées au PSE dû à la fermeture des entrepôts à hauteur de 7 millions d'euros. La provision du 31/12/2020 a fait l'objet d'une reprise à hauteur de 7 millions d'euros et d'un complément de dotation de 0,4 million d'euros.
- De plus-values de cession d'actif à hauteur de 2,5 millions d'euros.

### 7 - Participation et intéressement

La charge d'intéressement constatée dans les comptes consolidés correspond à la provision comptabilisée dans les comptes de la société Coop Atlantique, en lien avec l'accord 2020-2021 signé.

### 8 - Impôts sur les bénéfices

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<i>En milliers d'euros</i>		
Impôt	280	- 20
IS différé sur exercice	676	- 184
IS différé sur taux	<u>0</u>	<u>0</u>
Impôt sur les résultats	956	- 204

Les retraitements ayant un impact sur le résultat consolidé, et les plus-values en sursis d'imposition ont donné lieu au calcul d'un impôt différé au taux de 25 %.

L'impact des différences temporaires a donné lieu au calcul d'un impôt différé au taux de 25 %.

Il n'est plus calculé d'IS différé sur les pertes de la société Mère.



## 4<sup>ème</sup> partie      Autres informations

### 1 - Les effectifs

Effectif par catégorie sociale professionnelle :

• Effectif moyen équivalent temps plein		
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Cadres	195	217
Agents de maîtrise	405	406
Employés	<u>2 199</u>	<u>2 252</u>
Total salariés	2 799	2 875
• Effectif inscrit au 31/12		
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Cadres	196	210
Agents de maîtrise	408	408
Employés	<u>2 447</u>	<u>2 561</u>
Total salariés	3 051	3 180

### 2 - Crédits baux immobiliers

Ils donnent lieu à retraitement. Les différentes informations concernant les biens immobiliers financés en crédit bail se résument ainsi (en milliers d'euros) :

• Valeur d'origine .....	3 714
• Amortissements de l'exercice cumulé.....	3 170
• Redevances de l'exercice cumulé....	4 680
• Restant à payer .....	345

### 3 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan, donnés ou reçus, portent sur (en milliers d'euros) :

• Avals, cautions achats carburants	2 500
• Garantie d'emprunts	40 800

### 4 - Engagements de retraite et indemnités de fin de carrière

Les engagements de la société Mère et de sa filiale Toquenelle correspondant aux droits acquis, soit 20 millions d'euros charges sociales comprises à fin 2021, sont couverts à hauteur de 36 % par contrat d'assurance externe.

### 5 - Participation et intéressement

Les montants versés par Coop Atlantique figurent dans les charges de personnel.

### 6 - Informations sur les risques

La société n'est pas exposée à des risques financiers significatifs liés à la variation des taux d'intérêt.

### 7 - Le rapport de gestion

Le rapport de gestion du groupe est constitué par l'ensemble du rapport annuel.

**COOP ATLANTIQUE**  
 Téléphone : 05.46.97.41.11 - Télécopie : 05.46.92.03.76  
*Société Anonyme Coopérative de Consommateurs à Capital Variable*  
*avec Directoire et Conseil de Surveillance*  
**3 rue du Docteur-Jean - 17118 SAINTES CEDEX**  
 RCS SAINTES 525 580 130 - APE 52



## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux associés,

### 1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société COOP ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2 - Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

### 3 - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons

pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 7 de l'annexe « Bilan – Stocks » précise que la société Mère a calculé, au titre de l'exercice 2021, une provision pour dépréciation des stocks à rotation lente. Cette provision a été calculée par famille dites sensibles sur les articles sans mouvement de vente et achats depuis six mois pour les articles à forte technologie, un an pour le bazar et deux ans sur le textile. Cela a généré une charge de 1.68 M€ sur les comptes de l'exercice 2021.

La note « Informations relatives au compte de résultat – Participation et intéressement » indique que le contrat d'intéressement en cours pour l'année 2021 a abouti à la constatation d'une provision correspondant à celle comptabilisée dans les comptes de COOP ATLANTIQUE. Dans le cadre des évaluations significatives, nous avons procédé aux contrôles permettant de nous assurer de l'application du calcul retenu dans l'accord.

### 4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### 5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.





## 6 - Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- > Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- > Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- > Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- > Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- > Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

> Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

le 3 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

Christian AUTELIN

Hervé GAUDON



# CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RÉOLUTIONS

## CONVOCATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES COOP ATLANTIQUE

Tous les sociétaires de COOP ATLANTIQUE sont convoqués aux Assemblées Générales de Section dont le lieu, la date et l'heure seront annoncés par affichage dans leurs magasins coopératifs et sur le site [www.coop-atlantique.fr](http://www.coop-atlantique.fr).

### ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Vote des résolutions :
  - \* Approbation des comptes 2021, quitus au Directoire et au Conseil de Surveillance
  - \* Affectation du résultat de l'exercice 2021
  - \* Approbation des comptes consolidés du groupe
  - \* Approbation des conventions faisant l'objet d'un rapport spécial des Commissaires aux Comptes
  - \* Renouvellements de mandats et élections au Conseil de Surveillance
  - \* Renouvellement et nomination des Commissaires aux Comptes
  - \* Pouvoirs pour les formalités
  - \* Désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant de la section aux assemblées générales (assemblées du second degré).

Le Directoire.

### À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les représentants titulaires désignés lors des Assemblées Générales de Section réunies en 2022, ou en cas d'empêchement, leurs suppléants, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le 20 mai 2022 à 10 heures au siège social de la Société, 3 rue du Docteur Jean à Saintes (17100) et, à défaut de quorum à cette réunion, sur deuxième convocation le 8 juin 2022, à 10 heures, au forum des Pertuis – avenue du Lazaret à La Rochelle (17000).

**Ordre du jour :** Identique à celui des Assemblées de Sections, pour constatation et ratification des votes qui auront été exprimés.

Le Directoire.

Assemblées  
Générales 2022



Je suis coopérateur,  
*je participe, je m'exprime !*

Assemblée locale  
SAINT-JUNIEN

Mardi 3 mai 2022 à 19h00



Salle des Fêtes  
Place Deffuas  
87200 SAINT-JUNIEN

Accueil à partir de 18h30



Réservée aux coopérateurs de Coop Atlantique

Inscriptions à l'accueil du magasin.  
Entrée sur présentation de la carte Coopérateur Coop Atlantique.





## RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2022

### 1/ Première résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, approuve le compte de résultat et le bilan arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils sont présentés par le Directoire et donne quitus à ses membres.

Elle constate le résultat net comptable qui s'élève à **13 080 891,90 €**.

### 2/ Deuxième résolution : Affectation des résultats

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13 080 891,90 € de la manière suivante :

**Affectation au report à nouveau : 13 080 891,90 €**

### 3/ Troisième résolution : Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un bénéfice de **13 654 311 €**.

### 4/ Quatrième résolution : Approbation des conventions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, déclare **approuver lesdites conventions et les opérations qui en découlent**.

### 5/ Cinquième résolution : Renouvellement au Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans le mandat de : Thierry FLORIN, Saintes (17), membre du Conseil de Surveillance sortant, rééligible.

### 6/ Sixième résolution : Renouvellement au Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans le mandat de : Dominique MAINGOT, L'Île-d'Olonne (85), membre du Conseil de Surveillance sortant, rééligible.

### 7/ Septième résolution : Renouvellement au Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans le mandat de : Jean-Luc PEUCAT, Saintes (17), membre du Conseil de Surveillance sortant, rééligible.

### 8/ Huitième résolution : Renouvellement au Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans le mandat de : Jean-Pierre TOUZÉ, Taponnat (16), membre du Conseil de Surveillance sortant, rééligible.

### 9/ Neuvième résolution : Renouvellement au Conseil de Surveillance

Jacques PERNOD, atteint par la limite d'âge, a accepté d'accomplir un nouveau mandat conformément aux dispositions de l'article 36 paragraphe 2 des statuts.

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans le mandat de : Jacques PERNOD, Chaillac-sur-Vienne (87), membre du Conseil de Surveillance sortant, rééligible.

### 10/ Dixième résolution : Renouvellement au Conseil de Surveillance

Marie-Claire BODIT, atteinte par la limite d'âge, a accepté d'accomplir un nouveau mandat conformément aux dispositions de l'article 36 paragraphe 2 des statuts.

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans le mandat de : Marie-Claire BODIT, Chalus (87), membre du Conseil de Surveillance sortant, rééligible.

### 11/ Onzième résolution : Élection au Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale élit pour un mandat de trois ans : Cathy ARNAULT, Vouneuil sous Biard (86), membre du Conseil de Surveillance.

### 12/ Douzième résolution : Élection au Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale élit pour un mandat de trois ans : Xavier DUPONT, Sèvres Anxaumont (86), membre du Conseil de Surveillance.

### 13/ Treizième résolution : Renouvellement et élection des Commissaires aux Comptes

Les mandats de Messieurs Hervé GAUDON, Commissaire aux Comptes titulaire et Adrien SAPELIER, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027. L'Assemblée Générale constate que les mandats de Messieurs Christian AUTELIN, Commissaire aux Comptes titulaire et Michel BELLEGARDE, Commissaire aux Comptes suppléant sont arrivés à expiration, ils ne sont pas renouvelés. L'Assemblée Générale nomme KPMG SA représenté par Pierre Emmanuel Sallé, Commissaire aux Comptes titulaire et la Société Salustro Reydel (société filiale de KPMG), Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

### 14/ Quatorzième résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour effectuer les formalités légales de publication.





*La coopérative qui appartient à ses clients*

